

LE CONQUET

de Penzer... à Kermorvan

FÊTE DU PORT "QUAI DU DRELLACH"

CHORALE MOUEZ AR MOR

Vendredi 15 juillet,
à l'église, à 20 h 30

ANIMATIONS DE RUES

Samedi 16 juillet :
journée non-stop

- Concours de dessins
"Dessine-moi un port"
- Humors Eus Brest
"Musique celtique"

BAL avec Antares

CONCERTS

- Maxime Piolot
et la chorale de "Vie Libre"
- Martine et Serge Rives
"Sur les ailes du goéland"

Expositions - Promenades en mer

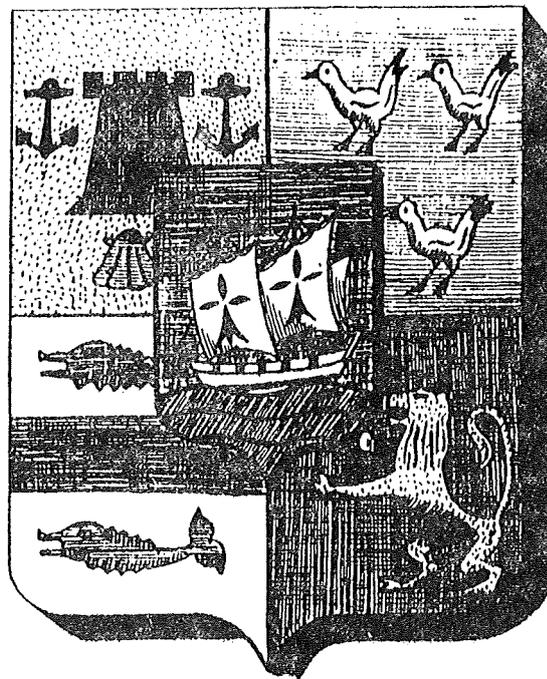
Midi et soir : repas pêcheur sur le port

Entrée gratuite

Bulletin Communal

N° 58

JUILLET 94



- LE MOT DU MAIRE -

Il y a un an, le Conseil Municipal décidait de réaliser le "tout à l'égout" et donnait son feu vert à une première tranche de travaux. Nous nous étions fixé comme objectif d'effectuer le branchement sur la station de Plougonvelin les premiers jours de juillet. Cela est fait.

La gêne provoquée par le chambardement des rues a été fort bien acceptée par les Conquétois. En matière de circulation, le plus difficile est désormais derrière nous. Les travaux vont reprendre en septembre et se poursuivront dans les deux à trois années à venir.

Rappelons que l'assainissement collectif, imposé par la loi, va nous permettre :

- d'augmenter le nombre de terrains constructibles. Le POS, en cours de révision, en tient compte.

- d'obtenir le label tant convoité de "petite cité de caractère". Le groupe de travail chargé des études de la future zone de protection du patrimoine vient d'achever le recensement de tout ce qui présente un intérêt patrimonial.

- de posséder des eaux de baignades de grande qualité et de concourir plus tard pour l'obtention du "pavillon bleu" européen.

Les 11 et 12 septembre prochains, le Conquet va commémorer le cinquantième anniversaire de sa libération. Ce sera, je le souhaite, un temps fort de la vie communale. En avant-première, un recueil de récits et de témoignages sur la vie des Conquétois durant l'occupation va être publié. C'est un ouvrage émouvant pour ceux qui ont connu cette période, instructif pour les jeunes qui se doivent de connaître l'histoire de leur pays. Je ne doute pas un seul instant que vous lui réserviez l'accueil qu'il mérite.

L'été est là, le beau temps est, souhaitons-le, durablement installé, la saison estivale s'annonce sous d'heureux auspices. Bien sûr les difficultés du temps présent demeurent, tâchons de les oublier momentanément. Essayons de ressembler au canard : "Serein en surface, pédale en profondeur".

Bonnes vacances pour ceux qui peuvent en prendre et bon courage aux autres.

Christian COUTURE

ASSAINISSEMENT "EAUX USEES"

Les travaux de la première partie de la tranche d'assainissement 93/94 se terminent et la mise en service sera effective le 11 juillet.

Seront raccordées les rues :

Général Leclerc - Lieutenant Jourden - Clémenceau - Sainte Barbe - Louis Pasteur
- Rampe Lombard - Quai du Drellac'h - Troadec - Dom Michel le Nobletz.

Le budget 93/94 se présente de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses d'exploitation de l'exercice	120 000 F	Recettes d'exploitation	
Autofonctionnement des investissements	330 000 F	100 branchements à 4 500 F	450 000 F
TOTAL	450 000 F	TOTAL	450 000 F

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Montant des travaux	9 774 000 F	- Subventions : Etat - Régions - Département - Agence de Bassin	5 918 000 F
		- Participation Trébabu	70 000 F
		- Récupération DGE - FCTVA	170 000 F
		- Prêt relais TVA	1 534 000 F
		- Prêt commune long terme	1 752 000 F
		- Autofinancement	330 000 F
TOTAL	9 774 000 F	TOTAL	9 774 000 F

Soit pour la Commune une dépense de 2 202 000 francs pour la tranche 93/94.

RACCORDEMENT DES PROPRIETES : NOTICE EXPLICATIVE

Le Conseil Municipal de Le Conquet a décidé de doter son agglomération d'un réseau collectif d'assainissement "eaux usées", qui servira à recueillir les eaux usées produites par les habitations (eaux ménagères, de machines à laver, de WC, etc...). Ce réseau est totalement indépendant du réseau d'eaux pluviales (gouttières, pièges à eau de garages, siphons de cours, bouches d'égout etc...).

La Commune fait réaliser par des entreprises spécialisées les travaux de construction du réseau principal : collecteurs, branchements et ouvrages annexes (regards de visite sous-chaussée et boîte de branchement individuelles sous trottoirs ou à 1 mètre dans les propriétés privées).

Ces travaux sont pris en charge par la collectivité dans un budget annexe et le Conseil Municipal a voté pour équilibrer ce budget une taxe de raccordement à chaque "raccordable" qui s'élève (pour l'année 1994) au montant de 4500F (payable en 2 fois dans un délai d'un an) ; qui sera recouvrée par le receveur Municipal de la Commune.

A la fin des travaux communaux, la Municipalité mettra en service rue par rue le réseau ; et à partir de la date retenue chaque propriétaire riverain aura 2 ans pour effectuer à l'intérieur de son habitation ou de sa propriété le raccordement à la boîte de branchement individuelle mise en place au droit de votre propriété : emplacement souhaité par vous-même ou conseillé par l'entreprise.

Les travaux de raccordement décrits ci-dessus sont intégralement à la charge de chaque propriétaire et doivent impérativement être réalisés suivant les règles de l'art par un artisan plombier de votre choix.

Vous trouverez au verso des schémas vous permettant de faire réaliser correctement vos travaux : à l'issue de ceux-ci vous devez les faire vérifier par un agent habilité qui vous délivrera l'autorisation de raccordement (les tranchées resteront ouvertes pour la vérification).

Les recommandations techniques sont les suivantes :

- raccordement au fond de la boîte de branchement où un opercule est en attente,
- pose d'une canalisation de 125 mm de diamètre, d'une réduction 125/100 mm et d'une canalisation de 100 mm jusqu'à votre réseau intérieur existant,
- si votre assainissement existant est doté d'une fosse septique, le raccordement de la canalisation de 100 mm doit être effectué en amont de cette fosse septique, (laquelle sera vidée, détruite ou remplie de sable pour éviter tout accident par effondrement de la dalle).

Les canalisations qui seront posées ne doivent pas recueillir par infiltration des eaux pluviales : un soin tout particulier doit être apporté aux raccordement de celles-ci...! De plus, il est rappelé qu'il est strictement interdit de raccorder les eaux pluviales des propriétés au réseau communal d'assainissement "eaux usées".

La démarche conseillée est la suivante :

- attendre la décision communale de mise en service du réseau sous domaine public ;
- contacter un artisan plombier pour l'établissement d'un devis ;
- avertir la mairie préalablement à la réalisation de vos travaux ;
- faire réaliser vos travaux par un artisan sérieux ;
- informer la mairie de la fin de vos travaux pour la vérification obligatoire (tranchée ouverte) ;

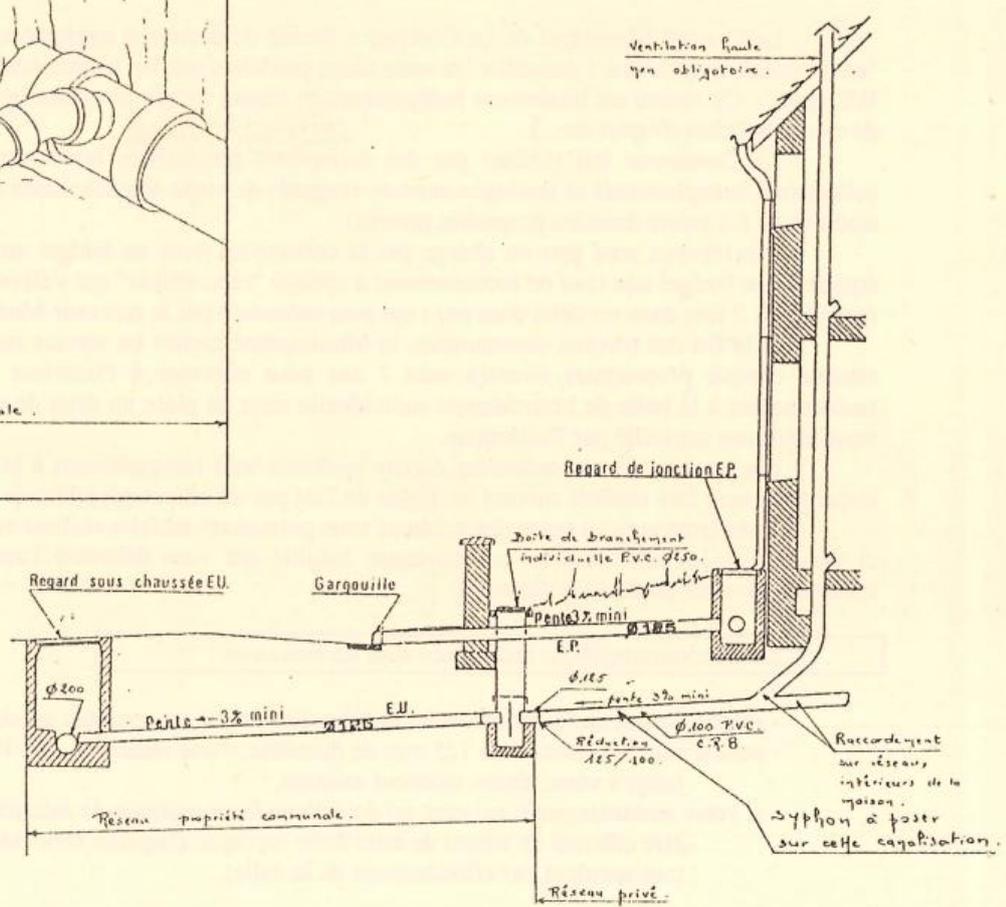
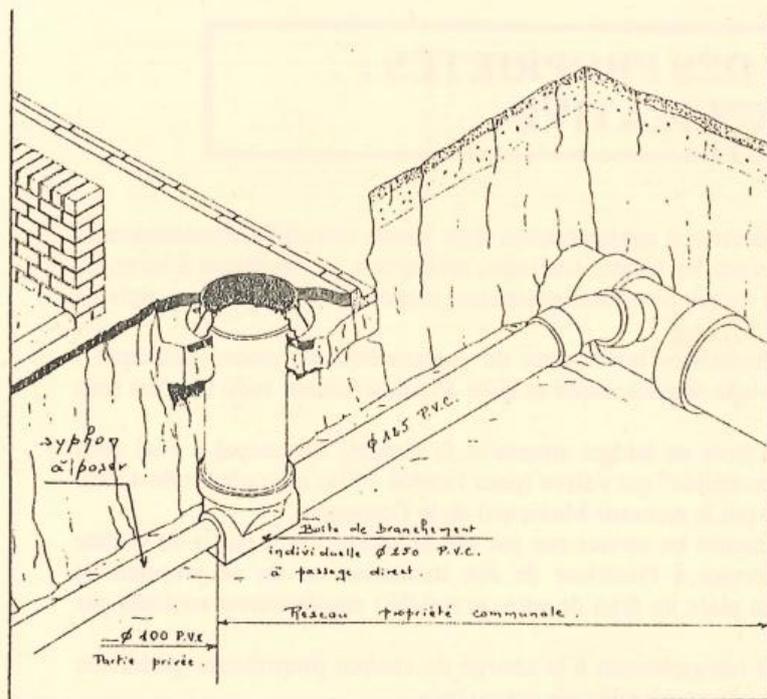
Les matériaux conseillés à poser par votre artisan sont les suivants :

- canalisation de 125 et 100 mm de diamètre en PVC CR4 voire CR8 ;
- réduction PVC 125/100 de même qualité ;
- syphon sur canalisation Ø 100 PVC (en amont de la boîte de branchement) ;
- bac à graisses agréé pour les habitations produisant des graisses (restaurants, commerces, hôtels, etc...).

Tout renseignement supplémentaire d'ordre technique pourra vous être fourni par :

- la Mairie du Conquet, Tél. : 98.89.00.07
- la subdivision de l'Équipement de Saint Renan, Tél. : 98.84.24.36 (MM ROUSSEAU, JAN et PATAOU),
- la Compagnie des Eaux et de l'Ozone, Tél. : 98.34.35.36 (MM SIMON et RAULT),
- l'entreprise spécialisée qui officie pour les travaux communaux.

En suivant les directives techniques énoncées dans cette notice, vous éviterez tout conflit ultérieur avec la commune qui a décidé de vous procurer un confort légitime et de résorber toute pollution à l'intérieur de l'agglomération de Le Conquet.



COMMENT BIEN VOUS RACCORDER ?

Une règle : bien séparer les eaux usées des eaux pluviales.

De la qualité de vos raccordements dépendent à la fois votre confort et l'efficacité de tout le système de récupération et de traitement des eaux résiduaires.

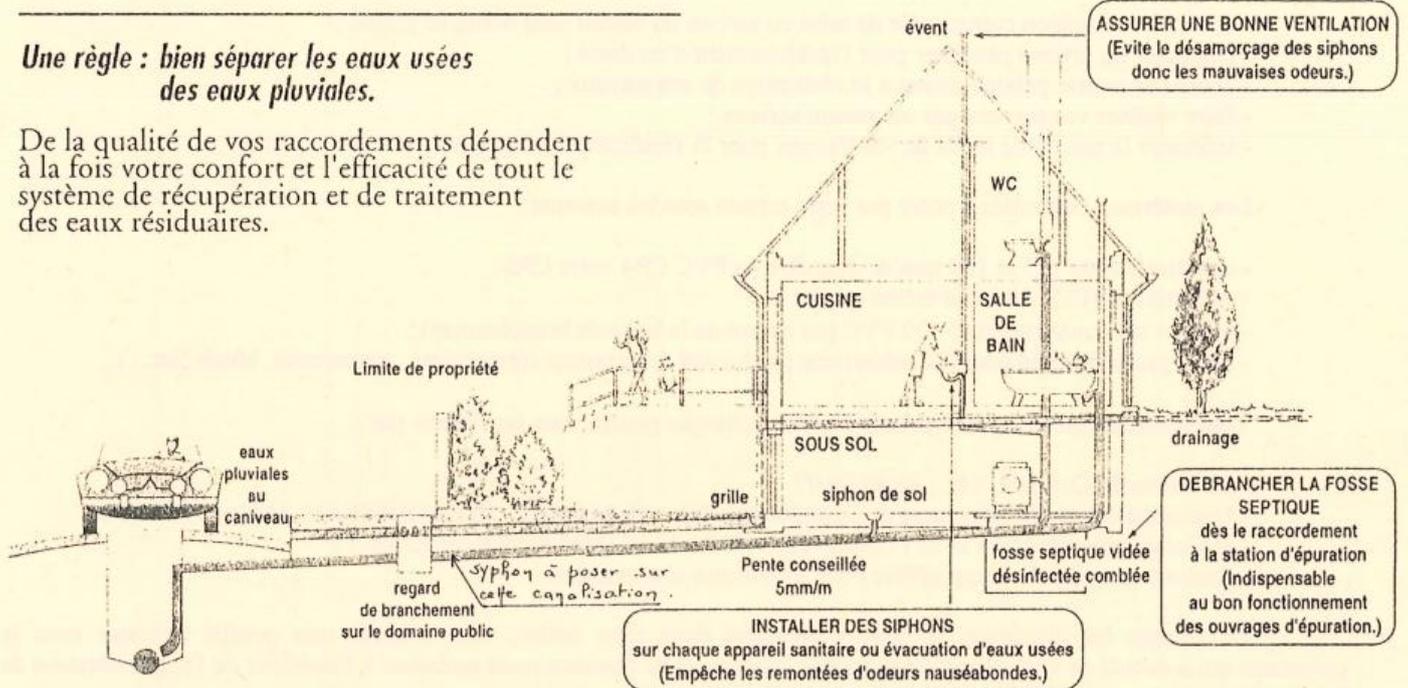


Schéma de principe à adapter au cas par cas. N'hésitez pas à demander conseil

**ETAT CIVIL DES MOIS DE
JANVIER - FEVRIER - MARS
AVRIL - MAI - JUIN**

NAISSANCES

LE 05 JANVIER	Claire HAMMERSCHMIDT	12 rue Winston Churchill
LE 18 JANVIER	Emmanuelle PETTON	Impasse du Théven
LE 18 JANVIER	Camille Pia Maïwenn LECLERC	8 rue Le Gonidec
LE 1er MARS	Florian Charles Maurice Marie GEORGET	16 rue de Verdun
LE 05 MARS	Charles Jean Louis MAZE	"Les Cosquiès"
LE 24 MARS	Fanny KEROUANTON	11 rue du Chemin des Dames
LE 27 AVRIL	SAVAN Mathilde Thérèse Anne Marie 1ère jumelle	16 rue Théodore Botrel
LE 27 AVRIL	Justine Yvonne Sophie Marie 2ème jumelle	16 rue Théodore Botrel
LE 27 MAI	Antoine Jean Guy LE GOFF	Rue de Kérandiou

MARIAGES

LE 26 FEVRIER	MARTIN Laurent, Militaire, 15 rue Aristide Lucas STEIN Katia, Secrétaire, 470 Les Ifs, VITRY LE FRANCOIS
LE 28 MARS	MAREC François, Marin Pêcheur, 6 rue Lombard, LE CONQUET MINGUY Béatrice, Sans Profession, 6 rue Lombard, LE CONQUET
LE 23 AVRIL	RIOU Alain, Informaticien, 5 bis rue Lombard, LE CONQUET FONTAINE Catherine, Comptable, 9 rue Aristide Briand, LE CONQUET
LE 30 AVRIL	RIVOAL Lionel Gildas, Sapeur Pompier, 13 rue Shakespeare, BREST SPARFEL Florence, Vendeuse, 21 rue Robert Schumann, LE CONQUET
LE 27 MAI	TANGUY Sébastien Paul, Marin-Pêcheur, 32 rue Ste-Barbe, LE CONQUET BOURCHIS Sandrine Marie, Secrétaire, 32 rue Ste-Barbe, LE CONQUET
LE 11 JUIN	GOURLAOUEN Charles René Yves, Vendeur, 10 rue du Plâtre, PARIS 4e PRIGENT Elisabeth, Agent Administratif des Impôts, 1 rue Amiral Vallon, LE CONQUET
LE 11 JUIN	LECLERC Renaud Marie Geoffroy, Osthéo-pathe, 8 rue le Gonidec, LE CONQUET CORLAY Laurence Viviane Agnès, Professeur des Ecoles, 8 rue Le Gonidec, LE CONQUET

DECES

LE 23 DECEMBRE	BERNUGAT veuve LANSONNEUR Yvonne	78 ans	25 rue Poncelin
LE 30 DECEMBRE	LAINÉ François	67 ans	Kermegant
LE 31 DECEMBRE	GRANDJEAN Jacques	74 ans	Route de Kéringar
LE 22 JANVIER	BRIAND Michel	31 ans	7 rue Lieutenant Jourden
LE 02 FEVRIER	QUERNE veuve GOARZIN Anna	91 ans	La Résidence "Le Streat Hir"
LE 02 FEVRIER	GOUZIEN Yves	93 ans	La Résidence "Le Streat Hir"

LE 05 FEVRIER	BARBU veuve LE MAO Jeanne	93 ans	La Résidence "Le Streat Hir"
LE 07 FEVRIER	LEVEN veuve RICHARD Marie	93 ans	Kerzavar
LE 08 FEVRIER	LUCAS épouse CREN Angélique	77 ans	La Résidence "Le Streat Hir"
LE 09 FEVRIER	PODEUR Jean	61 ans	Prat Melou
LE 15 FEVRIER	GOASGUEN Jean	72 ans	11 rue Robert Schuman
LE 20 FEVRIER	CORNEC veuve GUILLEMET Marie Anne	91 ans	La Résidence "Le Streat Hir"
LE 09 MARS	CAMBIANO Albert	63 ans	Ker an Aod
LE 15 MARS	LEON François	84 ans	37 rue Albert de Mun
LE 26 MARS	DENNIÉLOU Marie Françoise veuve NANCON	87 ans	4 rue Molière
LE 29 MARS	BOUET René Marcel Léon	74 ans	6 place Charles Menguy
LE 16 MAI	LE QUERREC Maurice Alexandre	89 ans	9 rue Maréchal Juin
LE 24 MAI	CUDENNEC Armand Paul	74 ans	2 rue du Bilou
LE 28 MAI	BéLEC Marie Anne Antoinette veuve de HUNAUT François Marie	89 ans	Le Streat Hir
LE 9 JUIN	MARZIN René Marie	93 ans	3 rue Saint Geneviève
LE 13 JUIN	LE BRAS Lucien François	50 ans	20 rue Saint Christophe

PERMIS DE CONSTRUIRE

Accordé le	Nom du Propriétaire	Destination de la Construction	Adresse
29/12/93	Georges KEREBEL	Cabinet Médical - Salle d'attente et Annexes	8 rue Théodore Botrel
20/01/94	Gabriel BERTHELOT	Maison Individuelle	Rue Cuirassé Bretagne
15/02/94	Claude DURIEIX	Garage à bateaux - Abri de jardin	Presqu'île de Kermorvan
26/01/94	Patrice LAMOUR	Garage	60 rue Général Leclerc
24/02/94	Ernst SCHAUERSBERGER	Garage	Corniche du Drellac'h
08/03/94	Raymond LUNVEN	Maison Individuelle	Rue Jules Ferry
18/03/94	Bernard GOASGUEN	Maison Individuelle	Rue Marc Sangnier
23/03/94	Jean MARZIN	Extension Maison Individuelle	3 rue Sainte Geneviève
08/04/94	Michel TANGUY	Terrasse	13 rue Kennedy
22/04/94	Jean Luc HEBERT	Extension Maison Individuelle	Place de Brest
22/04/94	Jean LARSONNEUR	Extension Maison Individuelle	5 rue Lieutenant Jourden
27/04/94	Fernand KERNEIS	Extension Hangar	Kérinou
19/05/94	Marcel LE GALL	Salon d'hiver	27 rue Général Leclerc
30/05/94	Mr LEMAITRE	Maison Individuelle	Rue Jules Ferry
15/06/94	Francis HALL	Garage	Rue Croas ar Veyer
16/06/94	Philippe LE BRIS	Maison Individuelle	Lochrist
16/06/94	DESSEAUX Gérard	2 Maisons Individuelles	Rue Le Guerrannic

ACCEDER A LA PROPRIETE
Comment gérer son budget compte-tenu des nouvelles charges ?

*
* *

Avant de vous engager dans une accession à la propriété, vous avez dû suivre les conseils qui vous étaient donnés, à savoir l'évaluation de votre budget. Vous avez bien considéré vos ressources mensuelles moyennes, ainsi que vos charges fixes et dépenses courantes, tel que nous l'avions conseillé.

Or, vous êtes maintenant depuis un an ou plus dans votre maison et vous constatez qu'il est plus difficile que vous ne le pensiez de "boucler votre fin de mois" et surtout de faire face à des dépenses non mensualisées telle que la taxe d'habitation ou la redevance télévision.

Un conseil, reprenez les tableaux et les comptes que vous aviez faits lorsque vous n'étiez encore qu'à l'étape du projet. Beaucoup de chiffres étaient supposés ; maintenant que vous les connaissez, comparez avec la réalité. Certains d'entre eux sont obligatoire et connaîtront sans doute une hausse les années à venir (taxes et impôts). D'autres, par contre, peuvent varier selon votre choix de mode de vie :

- L'usage du téléphone : certains horaires sont moins coûteux et ce qui est dit en trois minutes n'a pas besoin d'une demi-heure.
- Le chauffage : la température de 20-22° est bien agréable mais 18-19° avec un pull en plus coûte moins cher.
- Les machines à laver le linge ou vaisselle ne doivent tourner que lorsqu'elles sont pleines.
- A l'heure actuelle, tout le monde a besoin d'une voiture. Mais, est-il nécessaire qu'elle ait autant de chevaux fiscaux et une telle consommation d'essence ? La deuxième voiture dans le ménage facilite bien des choses mais si votre localité est desservie par les bus ou des cars, quel est le réel bon calcul ?
- Les abonnements aux revues sont-ils vraiment nécessaires ?
- Le plein du caddy est-il fait selon une liste fixée d'avance et réfléchi selon les "besoins" réels ?
- Assurez-vous que votre abonnement EDF correspond à la solution la plus économique.
- Si vous percevez l'allocation logement, sachez que vous pouvez demander à ce qu'elle soit versée directement à l'organisme.

SOCIAL... SOCIAL... SOCIAL... SOCIAL... SOCIAL... SOCIAL

L'AMICALE DES AVEUGLES ET HANDICAPES VISUELS DE BRETAGNE :

La Résidence Anne de Bretagne sera ouverte à CAUDAN (Morbihan) le 1er septembre 1994. Cet établissement est destiné à accueillir des personnes âgées aveugles et amblyopes qui y recevront un service de qualité.

Cet établissement à but non lucratif est géré par l'Amicale des Aveugles et Handicapés Visuels de Bretagne, réalisation unique dans le grand ouest, constituée par sa spécialisation une innovation dans le mode de prise en charge des personnes souffrant de malvoyance ou de cécité.

DEMANDEURS D'EMPLOIS :

Le nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE pour le Conquet s'élève à la date du 1er juillet 1994 à : - 21 hommes
- 29 femmes

FEDERATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE :

Les malaises subis sont pour les trois quarts d'origine coronaire. Les témoins d'un malaise doivent de toute urgence :

- alerter en appelant le 15 ou éventuellement le 18. Des vies peuvent ainsi être sauvées.

La Fédération Française de Cardiologie entreprend une campagne d'information au cours de la présente année dont la "journée d'urgence cardiaque" aura lieu le samedi 8 octobre 1994.

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE :

La Mutualité Sociale agricole réorganise ses services pour que la protection sociale d'un même assuré (maladie, prestations familiales, invalidité...) soit confiée à un seul groupe de travail.

Pour le secteur des Abers et donc de notre canton, la permanence de l'Assistante Sociale, Madame Viviane GOUEZ-PIDOU, se tiendra chaque mardi de 9 h à 12 h, 2 rue de l'Aber à Saint Renan (Tél. : 98 84 23 81)

PERMANENCES DES CONSEILLERS :

Pour le canton de Saint Renan, François ROUDAUT assurera sa permanence le 1er et le 3ème mardi du mois de 13 h 30 à 16 h 30, 2 rue de l'Aber à St Renan, tél. : 98 84 23 81.

REPURGATION

A partir du 1er janvier 1995, la Communauté de Communes du Pays d'Iroise prendra en compte la totalité de l'action de répurgation : fourniture de containers, ramassage et facturation de la redevance.

Pour la première fois donc, la Ville sera dotée de bacs à ordures, et ceci dès cet été ; nous sommes persuadés que ceci contribuera à faire du CONQUET une ville plus propre. L'amélioration de la répurgation et la création de l'assainissement collectif sont deux critères importants de l'hygiène et de la propreté. Il a été décidé que les bacs seront mis gratuitement à disposition des résidents. Ces bacs seront individuels dans la majorité des cas et leur capacité sera fonction du nombre de personnes habitant la maison. Dans Certains lieux et certaines rues la mise en place de bacs individuels sera difficile ou même impossible. Dans ces cas particuliers, des solutions de containers collectifs seront étudiées cas par cas. L'important est d'éliminer le plus complètement possible la présence de sacs poubelles que les clients les chats et même les oiseaux se font un plaisir de crever.

En pratique, les containers seront mis en place à partir du 20 juin et ceci jusqu'au 9 juillet. Deux personnes de la Communauté de Commune se présenteront à votre domicile. Il s'agit de Messieurs VANDERDONCK et LE HIR.

La quasi totalité de la ville sera dotés pour le 9 juillet ; cependant des permanences seront ouvertes les 11, 12 et 13 juillet pour les cas qui n'auraient pas été traités (pour absences par exemple).

Après cette date du 13 juillet, les résidents principaux ou secondaires qui n'auraient pas été dotés devront s'adresser à la Communauté de Commune à SAINT RENAN.

Prise en charge des bacs

Pour les gens présents à leur domicile :

- 1) signature et remise d'une fiche de prise en charge.
- 2) Remise d'un extrait du règlement.

Pour les absents :

- 1) Feuille de passage et des horaires de permanences.

Pour réaliser ces travaux, différentes aides peuvent vous être accordées :

Propriétaire occupant (résidence principale) :

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 25 % du montant de vos dépenses (non comprise la taxe de raccordement), sans condition de plafond de revenus, dans la limite de 20 000 francs pour un couple marié (10 000 francs pour une personne seule) + 2 000 francs par 1 personne à charge + 2 500 francs pour le deuxième enfant + 3 000 francs par enfant à partir du troisième pour les immeubles achevés depuis plus de 15 ans.

Prime à l'amélioration de l'habitat :

Pour les travaux de raccordement, taxe comprise, dans les logements achevés depuis plus de 20 ans, et sous conditions de plafond de ressources imposables.

Pour les propriétaires bailleurs :

Des subventions de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) peuvent vous être accordées :

- pour les immeubles achevés depuis + 15 ans donnés en location et assujettis à la taxe additionnelle au droit de bail ;
- pour les travaux de raccordement taxe comprise ;
- le taux de base pour ces travaux est de 25 %.

D'autre part, vous pouvez bénéficier d'autres sources de financement :

- prêts en subvention des caisses de retraite ;
- prêts de votre caisse d'Allocations Familiales ;
- prêts conventionnés...

Tous renseignements complémentaires ainsi que les imprimés nécessaires vous seront fournis au secrétariat de la Mairie (pour les personnes concernées par la tranche de travaux en cours).

Les travaux de la deuxième partie de la tranche 94 vont reprendre au courant du mois de septembre et concerneront les rues :

Poncelin - Verdun - Saint Christophe - Le Gonidec - Guéprat - Corniche du Croaë et Jean de la Fontaine.

Les travaux de la tranche 95 seront arrêtés au cours du dernier trimestre de cette année.

Y. QUERE

**CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION
DU CONQUET (11 ET 12 SEPTEMBRE)**

PROGRAMME PREVISIONNEL

SAMEDI 11 SEPTEMBRE :

10 h 00 : Cimetière de Lochrist - Visite des Tombes

11 h 00 : Dévoilement de la plaque de rue 29ème Division d'Infanterie Américaine - Libération du Conquet 1944 (Anciennement rue de Kérangoff)

11 h 30 : Visite commentée de l'exposition souvenir en Mairie, Salle du Conseil

A partir de 12 h 00 : Repas communal à la Salle Le Gonidec offert aux combattants 39-45 et Indochine.

Nota : Les inscriptions seront reçues en Mairie du lundi 23 août au vendredi 3 septembre dernier délai.

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE :

9 h 45 : Rassemblement des Anciens Combattants devant la Mairie.
Envoi des couleurs.

10 h 00 : Messe solennelle

11 h 15 : Cérémonie aux monuments aux morts.

A l'issue apéritif communal - si beau temps : Parc de Beauséjour,
- si mauvais temps : Salle Le Gonidec.

oo

**AVANT-PROPOS DE LA PLAQUETTE
"LE CONQUET : L'OCCUPATION ALLEMANDE"**

C'était il y a 54 ans. Commençaient alors une période douloureuse qui allait durer 4 longues années et marquer pour toujours toute une génération. L'histoire de la France occupée, en guerre et enfin libérée est connue. L'histoire locale l'est moins. En écrivant "Le Conquet sous l'Occupation", Jean-Pierre CLOCHON a comblé ce vide. Son travail est en tout point remarquable, qu'il en soit remercié et chaleureusement félicité.

Cette plaquette consacrée à la vie du Conquet et des Conquétos durant la seconde guerre mondiale n'est pas un document d'histoire, elle n'a pas cette ambition. C'est un recueil de récits qui rapporte des faits vécus par des Conquétos, acteurs ou témoins, retenus soit à cause de leur importance, soit en raison de leur caractère significatif. Elle n'a pas été réalisée pour ressasser le passé mais pour le faire revivre. Cet ouvrage se veut également respectueux de toutes les convictions, de toutes les opinions et s'efforce toujours de présenter les hommes et les faits de la façon la plus objective. Tel est mon sentiment et je souhaite que vous le partagiez.

"Le Conquet sous l'Occupation" n'est pas seulement destiné à ceux et à celles qui l'ont connu mais aussi aux plus jeunes générations. Il nous appartient de les inciter à mieux connaître l'histoire de leur pays.

Nous sommes persuadés que cette nouvelle méthode de ramassage des ordures ménagères donnera satisfaction car elle vise à améliorer notre cadre de vie. Vos observations et vos suggestions seront les bienvenues.

Nous profitons aussi de la présente information pour vous rappeler l'existence de la déchetterie de Toul Ibil ouverte aux heures précisées ci-dessous.

Les déchets verts, les plastiques, les verres déposés à la déchetterie sont autant de volume que nous ne retrouverons pas dans les bacs et containers. Améliorer la propreté, améliorer l'hygiène et aussi diminuer les coûts sont les trois objectifs à atteindre au cours des prochains mois.

Guy LE GOFF.

DECHETTERIE DE TOUL IBIL

☎ 98 48 24 25

HORAIRES

Lundi :	10 h à 12 h 30 et 14 h à 19 h
Mardi :	14 h à 18 h
Mercredi :	10 h à 12 h 30
Jeudi :	14 h à 18 h
Vendredi :	14 h à 18 h
Samedi :	9 h à 12 h 30 et 14 h à 18 h
Dimanche et jour férie :	10 h à 12 h

La déchetterie sera rendue inaccessible au public en dehors des heures d'ouvertures.

EN BREF ... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF...

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :

Durant les mois de juillet et d'août 1994, les permanences de la caisse primaire seront supprimées jusqu'au 13 septembre 1994, jour de la reprise.

En cas de nécessité, il vous est possible de les contacter par téléphone au 98 34 53 00 ou de vous rendre aux permanences ouvertes de 8 h 15 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00 :

Au siège de la Caisse à Bellevue ou Au Square Marc Sangnier

ASSISTANTE SOCIALE DE LA PÊCHE :

Madame ROHOU assurera sa permanence tous les lundis matins de 10 h à 12 h (sauf le 18 et le 25 juillet).

RECENSEMENT MILITAIRE :

Les jeunes gens nés entre le 1er avril et le 30 juin 1977 sont invités à se présenter en Mairie afin de se faire recenser.

C-E-O - (Compagnie des Eaux et de l'Ozone) :

Dates prévisionnelles de passage des releveurs de compteurs d'eau : *du 21 juillet au 1er août 1994.*

CONSULTATION DES ARCHIVES D'ETAT CIVIL :

La consultation des archives d'état civil se fait de 14 h 00 à 16 h 30.

DEFENSE DU CONSOMMATEUR :

Madame BRAMOULLE, présidente de l'Association Générale des Familles de Brest et sa région, assure des permanences dans la maison située près de la Mairie les mardis et vendredis, de 9 h à 11 h, pendant les mois de juillet et d'août. Ces permanences concernent entre autres les litiges de loyer, les assurances, les achats de meubles etc...

INFORMATION AUX ASSOCIATIONS : "HORIZON ASSOCIATIF 2001"

Un salon spécialisé pour les dirigeants associatifs du Finistère intitulé "HORIZON ASSOCIATIF 2001" se déroulera les 18 et 19 novembre 1994 à QUIMPER. Il est organisé par la Maison des Associations.

"HORIZON ASSOCIATIF 2001" proposera différents ateliers, débats, conférences, sur des

thèmes touchant au fonctionnement quotidien des Associations (financement, fiscalité, problèmes législatifs et juridiques, assurances, etc...) et à leur place dans la vie d'une cité. Il est ouvert aux responsables associatifs du Département et a pour but de les informer sur leurs droits et leurs devoirs.

Les responsables d'associations intéressés par ce salon pourront consulter en Mairie le dossier de présentation.

PLANNING DE REPURGATION :

Du 4 juillet au 11 septembre 1994 : le ramassage se fera le mardi et le samedi.

Semaine du 15 au 20 août 1994 : le ramassage se fera le mercredi et le samedi.

Essayez d'analyser toutes les facettes de votre vie quotidienne et surtout pas de fausses excuses !

Sachez que, de toute façon, vous n'êtes pas seul et que demander un avis ne coûte rien. N'hésitez pas à contacter un travailleur social qui peut vous aider à équilibrer votre budget ou à vous orienter.

Un calcul rigoureux de l'évolution de vos dépenses et recettes sur plusieurs mois est indispensable.

Toutes ces mesures doivent vous aider à trouver une solution à vos problèmes. Surtout, **n'aggravez pas votre endettement par un nouveau crédit**. Si tel était le cas, vos charges seraient si fortes qu'aucune solution personnelle ne pourrait résoudre votre endettement. Un plan de redressement conventionnel serait alors nécessaire.

EN CAS DE SURENDETTEMENT

L'accession à la propriété est l'une des causes principales du surendettement des familles. Les difficultés rencontrées sont en lien avec :

- *la précarité de l'emploi,*
- *la diminution ou la suppression de l'Aide Personnalisée au Logement,*
- *les crédits d'équipements.*

La loi récente en date du 31 décembre 1989 tente d'aider les familles sous deux aspects :

- *le règlement du surendettement,*
- *la prévention*

LE REGLEMENT DU SURENDETTEMENT :

La commission de surendettement, composée du Préfet, du Trésorier Payeur Général, du Directeur Départemental de la Banque de France, d'un représentant des établissements financiers et d'un représentant des associations familiales ou de consommateurs, a pour rôle d'aider à trouver un accord amiable avec les créanciers. Il peut comporter un report, des échéances, un aménagement ou une réduction des taux d'intérêt. En contrepartie, peut-être décidé la vente des biens ou l'engagement de ne plus s'endetter tant qu'il y restera des dettes impayées.

La Banque de France exige que les deux conjoints viennent signer le plan conventionnel. S'il y a échec de la procédure amiable, le débiteur ou les créanciers peuvent saisir le tribunal d'instance. On passe alors dans la procédure de règlement judiciaire civil. Le juge étudie et complète le dossier si besoin. Les mesures prises figureront au fichier des incidents de paiement géré par la Banque de France.

LA PREVENTION :

Un fichier est mis en place afin de permettre le recensement des personnes ayant un plan conventionnel en cours, un redressement civil ou qui auront trois échéances impayées. La durée de l'inscription au fichier est de 3 ans.

CENTRE DE LOISIRS "LES DAUPHINS"



Depuis le mois d'octobre 1994, le Centre de Loisirs "Les Dauphins" a connu un succès grandissant auprès des familles soucieuses de proposer à leurs enfants des activités pédagogiques diverses. Fonctionnant tous les mercredis, durant l'année scolaire, et pendant les petites vacances, le Centre s'apprête à ouvrir ses portes durant les mois de juillet et août. Il est placé sous la responsabilité de Michel LANGLOIS, Animateur Municipal, et se compose de 2 sections :

- les 3 - 6 ans confiés à Marie-Pierre KERROS titulaire d'un BAFA,
- les 7 - 12 ans encadrés par Michel LANGLOIS.

Des animateurs titulaires du BAFA ou en stage pratique de BAFA les aideront durant tout l'été.

Chaque section a défini son projet d'activités, centrées sur la découverte du CONQUET à partir de thèmes précis s'appuyant sur l'histoire, l'environnement et l'économie du pays et de la région.

Les 3 - 6 ans découvriront les joies de la pêche et des promenades et profiteront de la plage, à travers la baignade et les jeux de plage. Sans oublier les activités manuelles et les temps de repos nécessaires aux enfants de cette tranche d'âge, le respect des rythmes de l'enfant étant une priorité.

Les 7 - 12 ans connaîtront un rythme plus soutenu, adapté à leur âge. Un programme sera défini chaque semaine. Priorité sera faite aux activités aquatiques et nautiques et à la découverte du Body Board et à l'initiation du Kayak en mer. La baignade surveillée sera journalière en fonction des conditions météorologiques. Il sera également réservé une grande place à l'activité bicyclette : aspect technique fonctionnement - utilisation - règles de sécurité - jeux à bicyclette - gymkana.

Le Centre de Loisirs "Les Dauphins" fonctionnera dans les conditions suivantes :

Pour les 3 - 6 ans

Le Centre de Loisirs "LES DAUPHINS" fonctionnera durant les vacances d'été dans les conditions suivantes :

DATES :

du mercredi 6 juillet au vendredi 2 septembre inclus.

LIEUX ET HORAIRES :

il fonctionnera à la Salle LE CONIDEC de 9 h à 17 h avec possibilité de garderie de 7 h à 9 h et de 17 h à 19 h.

RESTAURATION :

les repas seront pris à la Salle Le Gonidec ou à l'extérieur sous forme de pique-nique (préparé par le Centre de Loisirs).

TARIFS :

la journée complète (garderie, centre de loisirs, restauration) : 70 francs

la 1/2 journée sans repas : 30 francs

ABONNEMENTS :

les abonnements au mois et à la semaine bénéficieront d'un tarif spécial :
la semaine : 250 francs
les 4 semaines : 900 francs
les cartes d'abonnement seront en vente auprès des animateurs.
le centre accepte les bons et les chèques d'aide aux vacances.

TARIFS ABONNEMENTS FAMILLES NOMBREUSES :

10 % à partir du deuxième enfant soit :
la semaine : 225 francs
les 4 semaines : 810 francs

INSCRIPTIONS :

auprès de Marie-Pierre KERROS à la Salle Le Gonidec à compter du 6 juillet ou en Mairie avant cette date.
Pour tout renseignement, contacter la Mairie au 98 89 00 07.

Pour les 7 - 12 ans

Le Centre de Loisirs "LES DAUPHINS" fonctionnera durant les vacances d'été dans les conditions suivantes :

DATES :

du mercredi 6 juillet au vendredi 2 septembre inclus.

LIEUX ET HORAIRES :

il fonctionnera à la Salle OMNISPORTS de 9 h à 17 h avec possibilité de garderie de 7 h à 9 h et de 17 h à 19 h
à la Salle LE GONIDEC.

RESTAURATION :

les repas seront pris à la Salle Le Gonidec ou à l'extérieur sous forme de pique-nique (préparé par le Centre de Loisirs).

TARIFS :

la journée complète (garderie, centre de loisirs, restauration) : 70 francs
la 1/2 journée sans repas : 30 francs

ABONNEMENTS :

les abonnements au mois et à la semaine bénéficieront d'un tarif spécial :
la semaine : 250 francs
les 4 semaines : 900 francs
les cartes d'abonnement seront en vente auprès des animateurs.
le centre accepte les bons vacances et les chèques d'aide aux vacances.

TARIFS ABONNEMENTS FAMILLES NOMBREUSES :

10 % à partir du deuxième enfant soit :
la semaine : 225 francs
les 4 semaines : 810 francs

INSCRIPTIONS :

auprès de Michel LANGLOIS à la Salle Omnisports à compter du 6 juillet ou en Mairie avant cette date. Pour tout renseignement, contacter la Mairie au 98 89 00 07.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS SAISON 1994

JUILLET

- Samedi 2** : ENSEMBLE VOCAL DE SAINT RENAN
Concert à l'Eglise
- Dimanche 3** : KERMESSE DES ECOLES (Beauséjour)
- Samedi 16** : FÊTE DU PORT Quai du Drellach
- Jeudi 21** : BROCANTE
- Dimanche 24** : TOURNOI DE FOOT
- Vendredi 29** : ATELIER LYRIQUE DE BRETAGNE LE COZ Eglise
- Samedi 30 et** : RENCONTRE FRANCO-ANGLAIS
- Dimanche 31** : DE JUDO (Dojo de l'Iroise)

AOÛT

- Samedi 6** : PAUL KUENTZ Eglise
- Dimanche 7** : KERMESSE A.S.C. FOOT (Beauséjour)
- Jeudi 11** : BROCANTE
- Samedi 13** : FREESBEE
- Dimanche 14** : KERMESSE Mouettes
- Mardi 16** : RECITAL FLUTE A BEC ET GUITARE
(Elisabeth THURIUAT et Gilbert GIRARD)
- Samedi 20** : 14ème EDITION CHALLENGE PEN-AR-BED
(salle Omnisports)
- Dimanche 21** : BENEDICTION DE LA MER

SEPTEMBRE

- Samedi 10** : EXPOSITION 50ème ANNIVERSAIRE
- Dimanche 11** : 50ème ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION
PARDON

PEINTRE DE LA RADE

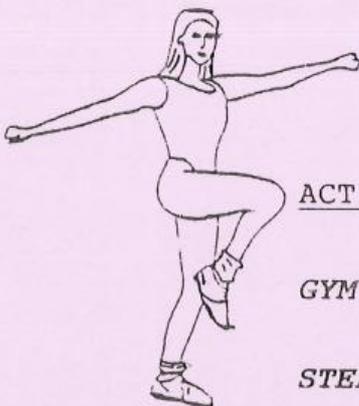
DU DIMANCHE 10 JUILLET AU DIMANCHE 28 AOÛT
Club du 3ème Age

Calendrier scolaire 1994 - 1995

Le départ en vacances a lieu après
la classe, la reprise des cours a
lieu le matin des jours indiqués

	Calendrier National Arrêté Min. du 11.03.94	Calendrier Semaine de 4 jours
Rentrée des enseignants	Mercredi 7 septembre 1994	Vendredi 2 septembre 1994
Rentrée des élèves	Jeudi 8 septembre 1994	Lundi 5 septembre 1994
Vacances de Toussaint	du mardi 25 octobre 1994 au lundi 7 novembre 1994	du jeudi 27 octobre 1994 au lundi 7 novembre 1994 <i>classe mercredi 26/10/1994</i>
Vacances de Noël	du mardi 20 décembre 1994 au mercredi 4 janvier 1995	du mercredi 21 décembre 1994 au mercredi 4 janvier 1995 <i>classe mercredi 21/12/1994 classe mercredi 04/01/1995</i>
Vacances d'hiver	du samedi 11 février 1995 au lundi 27 février 1995	du mardi 14 février 1995 au lundi 27 février 1995
Vacances de printemps	du samedi 8 avril 1995 au lundi 24 avril 1995	du mardi 11 avril 1995 au lundi 24 avril 1995
Vacances de l'Ascension	du mercredi 24 mai 1995 au lundi 29 mai 1995	du mercredi 24 mai 1995 au lundi 29 mai 1995
Fin de l'année :		
- pour les élèves	jeudi 29 juin 1995	jeudi 29 juin 1995
- pour les étudiants	samedi 1er juillet 1995	<i>classe mercredi 28/06/1995</i> samedi 1er juillet 1995

Samedis libérés
<i>Alternance de 2 semaines de 27 h. Une semaine de 24 h. (absence de cours un samedi sur 3)</i>
samedi 24 septembre 1994
samedi 22 octobre 1994
samedi 26 novembre 1994
samedi 17 décembre 1994
samedi 21 janvier 1995
samedi 11 février 1995
samedi 18 mars 1995
samedi 08 avril 1995
samedi 29 avril 1995
samedi 06 mai 1995
samedi 03 juin 1995
samedi 24 juin 1995



CLUB DE GYM

ACTIVITES POUR LA SAISON ESTIVALE :

GYM : au mois de juillet, de 20 h 30 à 22 h le lundi.

STEP : au mois d'août, de 20 h 15 à 22 h le jeudi.

CLUB DES MOUETTES

Le Club des Mouettes avec ses 170 adhérents tient toujours le bon cap. Dans les rencontres interclubs il est souvent sollicité pour ses animations, les chanteurs qui savent donner de la voix et propager la gaieté.

Le Club a offert le goûter du Nouvel An ainsi que la galette des rois à laquelle étaient invitées les personnalités, les membres de bureaux des Clubs des Communes avoisinantes du Streat-Hir qui ont bien voulu nous honorer par leur présence. Nous les en remercions.

Le Comité Cantonal nous propose au cours de l'année des Thés Dansants dans un des Clubs des environs. Le dernier a eu lieu à PLOUMOGUER au mois de juin.

Il organise aussi des concours de belote, dominos, pétanque. Le 18 mai, c'était à LANRIVOARE.

Une fois par mois, nous avons la visite de l'informatrice Madame JAOUEN qui aide les adhérents qui le désirent dans leurs démarches administratives. Sa visite est très appréciée.

La journée de la forme organisée par la fédération départementale le 16 juin a obtenu un franc succès par la diversité de ses activités.

Par ailleurs, nous organisons une sortie mensuelle : un Kig A Farz à PLOURIN en février. Au mois de mars : c'était un voyage à PONT L'ABBE organisé par le Tourisme Verney. Le mois d'avril : HUELGOAT et ses environs. Nous avons visité les Iles GLENANS au mois de mai. Enfin au mois de juin : Vannes et le Golf du MORBIHAN. Que de bons souvenirs !

Notre vente artisanale annuelle aura lieu le 14 août. C'est le produit de cette vente qui nous permet d'offrir des sorties aux adhérents à des prix modiques. Tous les objets vendus sont fabriqués bénévolement par les adhérents du Club. Venez nombreux, il y aura des affaires à faire.

Certains commerces offrent des réductions sur les achats effectués dans leur magasin sur présentation de la carte d'adhérent à un Club du 3ème âge affilié à la fédération départementale. On peut consulter ces listes au foyer du Club.

Des voyages et des séjours sont proposés tous les ans par la fédération. La liste est affichée au foyer. Les pré-retraités de tout âge sont cordialement invités à venir grossir nos rangs.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Thérèse UGUEN - Vice-Présidentes : Mireille AVELOT, Josy BLONCE -
Trésorière : Marie JEZEQUEL - Trésorière Adjointe : Paulette DECHARTRE -
Secrétaire : Clotilde RICHARD - Secrétaire Adjointe : Alberte HUNAUT -
Administrateurs : Marie ROANN, Alexandre COUCHOURON

- COMITÉ de JUMELAGE -
LE CONQUET - LLANDEILO



Cette année, le Comité de Jumelage du CONQUET s'est rendu à Llandeilo, Village du Pays de Galles, durant 5 jours en mai, afin de resserrer les liens d'amitié existants déjà, et pour beaucoup de nouveaux jeunes couples, membres de l'association, découvrir le pays et ses hôtes gallois.

Le voyage fut riche en découvertes avec en prime, un beau soleil : visite d'un village-miniature dans une jolie vallée fleurie, excursion dans les montagnes du Nord du Pays de Galles, rencontres multiples dans les foyers gallois.

Du 26 au 30 août prochain, 40 gallois viennent au CONQUET renouveler les festivités du jumelage. Il est prévu une journée à OUESSANT, et une visite à la ferme-musée de TREFLAOUENAN.

L'association compte à ce jour 57 adhérents représentant toutes les tranches d'âge de la population, et nous serons heureux d'accueillir tous nouveaux membres.

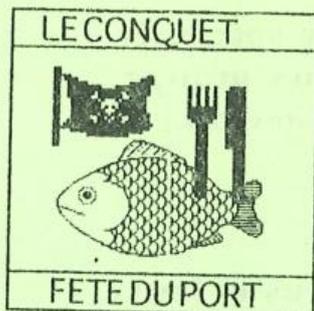
Pour tous renseignements, téléphonez au :

98 89 14 15 ou 98 89 01 32.

Le 2 juillet prochain, nous vous invitons au concert, donné par l'ensemble vocal de SAINT RENAN, à l'Eglise du CONQUET à 20 h 30, au profit du Comité.

Bonnes Vacances et
Rendez-vous aux Journées "Brocante" de juillet et août

Le Président,
Henri MINGAM



La Fête du Port 94

La troisième édition de la "Fête du Port" aura lieu le samedi 16 juillet.

En ouverture, la veille au soir, nous aurons le plaisir d'accueillir à 20 H 30 à l'église, la fameuse chorale "Mouez ar Mor" forte de 60 choristes et riche d'un répertoire très éclectique, composé de chants de Mer et de chants de Marins, qui a fait sa réputation lors de "BREST 92".

Spectacle à ne pas manquer!

Prix des places : 20 francs

La matinée du lendemain 16 juillet commencera par une animation de rues, avec le jeune groupe "Humors eus Brest" composé de cinq musiciens et d'une chanteuse irlandaise.

Parallèlement, pour les jeunes à partir de 6 ans sera organisé un concours de dessin avec pour thème : "Dessine moi un Port". Ce concours sera doté de nombreux prix dont des voyages à Ouessant et Molène.

Le repas de midi -Langoustines et Lotte grillée- qui aura lieu cette année Quai du Drellach' sera animé par le groupe "Humors eus Brest".

L'après-midi, entre 14 H 00 et 15 H 30, les personnes désireuses de faire une balade en mer pourront embarquer à bord de L'Enez-Eussa 111. Une occasion unique!

Prix : 40 francs

Enfants : 20 francs

Après un apéritif général offert par les commerçants, le spectacle de la soirée commencera par le sympathique et talentueux groupe de **Maxime Piolot**, accompagné de quelques quarante choristes de "Vie Libre".

Puis en alternant avec la poésie, **Martine et Serge Rives** et leurs musiciens viendront nous faire vibrer dans une atmosphère d'iode et de vent salé "sur les ailes du goéland".

La soirée se terminera par un **bal populaire** animé comme l'an passé par "Antarès".

L'entrée est gratuite!

Merci aux Riverains d'accepter la gêne que nous pourrions leur causer.

Cette fête, organisée par un comité inter associatif, bénéficie du concours logistique et financier de la commune.

Nous lançons un appel à toutes les personnes de bonne volonté pour le montage et démontage des stands, et l'organisation générale de la fête.

Contactez l'Office de Tourisme (TEL : 98 .89.11.31)

Rendez-vous les 15 et 16 juillet.

Tous sur le pont !

et vive la fête!

L'OFFICE DE TOURISME

Parc de Beauséjour

Tél : 98 89 11 31

1) Heures d'ouverture de l'Office :

Élargissant son champ d'activités l'Office de Tourisme - Parc de Beauséjour - est désormais ouvert tous les jours de : 08 H 30 À 12 H 30 et de 15 H à 19 H et ce jusqu'au 15 septembre

2) Personnel :

Sous la houlette d'Isabelle HEBERT, qui vient de terminer un stage d'anglais intensif deux jeunes hôtesses vont compléter l'effectif saisonnier.

Sandra COQUART - MAHÉ sous Contrat Emploi Solidarité.
qui a une solide formation linguistique.

Véronique MARZIOU - diplômée en Langues Étrangères Appliquées
qui a déjà effectué un stage préparatoire à l'Office de Tourisme de la mi-Avril à la mi-Mai.

3) Billetterie :

Comme l'an dernier, l'Office de Tourisme délivre pour la Compagnie maritime PENN AR BED toutes les catégories de billets de passage pour les îles de Molène et d'Ouessant.

Très bientôt nous mettrons également à la disposition du public des billets d'entrée à OCEANOPOLIS.

A l'occasion de la Fête du Port, l'Office de Tourisme est chargé de la vente des billets d'entrées pour le Concert de la Chorale "Mouez ar Mor" le vendredi 15 Juillet à 20 H 30 en l'Eglise du Conquet.

Prix : Adulte : 20 F gratuit pour les scolaires

Nous proposons également les billets pour les sorties en mer à bord de l'ENEZ EUSSA 3 le Samedi 16 Juillet entre 14 H et 15 H 30.

Prix : Adulte : 40 F pour les enfants de 4 à 16 ans 20 F

Nous prenons les inscriptions pour les Randonnées VTT accompagnées mise en place par le VTT CLUB IROISE.

le Dimanche 10 Juillet Le Conquet. Départ 09 H Rendez-Vous à l'Office de Tourisme
Le Mercredi 10 Août Le Conquet. Départ 18 H00 Rendez-Vous à l'Office de Tourisme

4) Expositions :

Après l'exposition "La navigation en Bretagne à l'époque des grandes découvertes" qui a eu lieu en Mairie les 13 - 14 et 15 Mai, l'Office de Tourisme a proposé à un photographe d'art - Jean - Marie de KERJEAN d'exposer au Conquet pendant la saison .

Cette exposition aura lieu à compter du 10 juillet à la salle audio-visuelle du Collège Dom Michel. Parallèlement à partir de la même date - les "Peintres de la Rade" exposeront leurs oeuvres Salle des Mouettes, renforçant ainsi le caractère de "cité d'art " du Conquet.

5) Randonnées :

Chaque Mercredi en Juillet et en Août l'Office de Tourisme organise des randonnées pédestres: différents circuits au programme :

- Le Port - Portez - Porsliogan - St Mathieu avec visite du phare
- La Passerelle - La Pointe de Kermorvan - L'Ilette
- La vallée - Les Plants d'eau et le château de Kermorvan
- Les Blancs Sablons - Illien - la chapelle de Locméven

Chaque mois aura lieu un raid côtier Bertheaume - Saint-Mathieu - Le Conquet

Rendez -vous à l'Office de Tourisme Parc de Beauséjour à 9 H 00

Circuits VTT organisé par le VTT CLUB IROISE en Juillet et en Août le Mardi soir à 19 H 30 départ de l'Office de Tourisme.

6) Annonces :

La sonorisation de rues est à la disposition des Associations locales pour l'annonce de leurs manifestations de la semaine.

Fournir le texte écrit.

7) Publi-Phone-Minitel :

L'Office de Tourisme a mis en place un Publi-Phone-Minitel utilisable par les touristes bien sûr, mais également par la population locale.

L'an dernier nos visiteurs ont été séduits par l'authenticité de l'accueil qui leur a été réservé au Conquet. Continuons à les accueillir et à les servir de la même manière, c'est le meilleur gage de fidélité.

Bonne saison à tous

François Le Borgne Président de l'Office de Tourisme

CET ETE AU VILLAGE-VACANCE BEAUSEJOUR

Tous les étés le Village-vacances Beauséjour propose à ses vacanciers diverses activités et distractions, et lorsqu'il y a un spectacle ou une soirée à laquelle vous pouvez vous joindre vous en êtes informés en temps et heure.

Cette année, au-delà de cette habitude qui est bien sûr maintenue, vous êtes cordialement invités à participer à deux activités supplémentaires :

- * Yoga : tous les jours du Lundi au Vendredi à partir du 18 Juillet jusqu'à fin Août ; 50, 00 F la séance ou 200, 00 F les 5 séances ;
Du 18 au 30 Juillet les cours seront assurés par Pierre LE MEN en attendant le retour de Colette PENGAM-GUENNO qui se chargera du mois d'Août.
- * Golf : Une fois par semaine Sylvain et/ou Bénédicte, les animateurs de Beauséjour seront heureux de vous conduire au Golf des Abers de Plouarzel pour une initiation de 2 Heures (jour et tarif non encore communiqués) ... et comme vous y prendrez goût vous trouverez à la Réception du Village-Vacances des tickets pour un parcours de 9 trous.

Pour tout renseignements n'hésitez pas à appeler le Village-Vacances : 98 89 09 21 dont la réception sera ouverte en Juillet et Août de 9 à 11Heures et de 16 à 18 Heures

Ces activités auront lieu plutôt le matin ou en fin d'après-midi , et c'est un bon moyen de prendre des vacances tout en restant chez soi. Beauséjour vous souhaite donc un bel été.



La treizième saison vient de s'achever par la traditionnelle assemblée générale qui s'est tenue le 28 mai 1994.

Le bilan sportif est satisfaisant : les seniors filles et garçons se maintiennent en Honneur Départemental malgré des effectifs restreints à certains matchs et un manque d'entraînement de la part de certains éléments.

Les équipes de jeunes se classent très honorablement dans leur championnat respectif.

Les benjamins et benjamines confirmées ont été récompensés pour leur beau parcours tout au long de la saison, ainsi que Gwenaëlle MORVAN qui a reçu une lettre de félicitation de la part de la région fédérale.

Le Club s'est déplacé à CARDIFF (Pays de Galles) du 24 au 28 avril 1994. Au programme, les équipes y ont disputé cinq matchs, une seule victoire pour l'équipe fille contre l'EQUIPE NATIONALE Junior du Pays de Galles.

Au niveau effectifs pour la saison 94/95 : ceux-ci seront stables.

En seniors garçons, un retour : Patrick TANGUY et un nouvel arbitre 3 étoiles : André LE BEC sont venus nous rejoindre.

En seniors filles, le Club comptera encore sur ces anciennes et ces jeunes pleines de talent. Mais il faudra que le mental suive.

Les cadettes disputeront cette année la coupe de France.

Le Club participera à "La Fête du Port" le samedi 16 juillet 1994.

Le traditionnel tournoi "Challenge Pen-Ar-Bed" se déroulera à la salle Omnisports le samedi 20 août 1994 à partir de 13 h 00. A cette occasion, 12 équipes masculines participeront aux deux tournois.

Après-Midi : B B CONQUETOIS. SAINT DIVY. E S KERBONNE - 3
HENNEBONT. PLOUARZEL. P L RECOUVRANCE - 4

Soir : E S KERBONNE. VAILLANTE SAINT BRIEUC
UJAP QUIMPER - P L RECOUVRANCE
LANGUEUX B C - E O LANDERNEAU

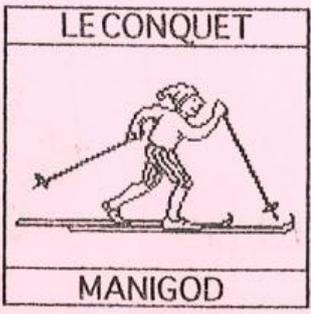
Les entraînements reprendront pour les cadettes et seniors filles le mardi 9 août 94 et pour les seniors garçons le mercredi 10 août 94. Toutes les équipes de jeunes sont convoquées le mercredi 14 septembre 94 à 17 h 00.

BONNES VACANCES A TOUS !

Le Président.

LE CONQUET 94 FÊTE DU PORT QUAI DU DRELLAC'H

LE CONQUET 94 FÊTE DU PORT QUAI DU DRELLAC'H



MER MONTAGNE ÉTÉ 94

Après les différentes manifestations de cet hiver, Mer Montagne prépare activement sa saison d'été.

Le premier rendez-vous se fera les 15 et 16 juillet, puisqu'en effet la troisième édition de la Fête du Port se tiendra comme d'habitude sur le Quai du Drellac'h en compagnie des Associations de Foot, Basket, Jumelage et Office du Tourisme.

Ensuite viendront les Brocantes du 21 juillet et du 11 août précédées comme les années passées de "La sangria" offerte pendant les marchés (mardi 19 juillet et mardi 9 août devant la charcuterie "Blaize").

Les enfants de Manigod seront présents sur le Conquet la deuxième semaine d'août avec une activité "Voile" durant toute la semaine au Trez-Hir, ponctuée de visites diverses et de quelques soirées.

Début septembre, remerciements des bénévoles de la Fête du Port...

Puis il sera grand temps de préparer la venue des Manigodins au printemps prochain, à l'occasion des dix ans "Mer Montagne". Mais nous aurons certainement de plus amples informations à vous donner à ce sujet sur le prochain bulletin municipal...

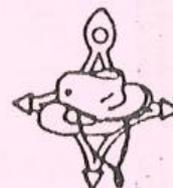
En attendant de vous revoir très prochainement à un de nos divers stands, les Membres et le Bureau de l'Association se joignent à moi pour vous souhaiter de magnifiques vacances ensoleillées...

Xavier Jean.



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

(U.N.C. - U.N.C.A.F.N.)



SECTION LE CONQUET - TREBABU

Depuis l'inauguration de la Stèle de PORSLIOGAN à la mémoire des aviateurs de la RAF anglais et canadien tombés sur ce site le 6 juillet 1943, 50 ans après cet évènement et à l'initiative de la Mairie du CONQUET, le coup d'envoi était donné.

De nombreuses manifestations qui cette année marquent cette fois le 50ème anniversaire de notre libération s'en sont suivies et se poursuivront jusqu'aux 10 et 11 septembre prochains, date anniversaire de la libération du CONQUET.

Une vidéo cassette a été réalisée pour immortaliser la très belle et émouvante cérémonie du 6 juillet dernier (*on peut encore se la procurer*).

27 AVRIL :

Cérémonie au monument de SAINT MATHIEU avec les vétérans canadiens survivants du navire ATHABASKAN coulé le 29 avril 1944 au large de l'ILE VIERGE.

8 MAI :

49ème anniversaire de la fin de la guerre 39-45, cérémonie au monument aux morts. L'accent était mis sur l'action de la résistance qui intensifiait ses actions en vue de la libération proche.

1er JUIN :

Pèlerinage à SAINT MARCEL dans le MORBIHAN haut lieu de la Résistance Bretonne.

6 JUIN :

Cérémonie à la Stèle, du 50ème anniversaire du débarquement en NORMANDIE. Honneurs rendus aux drapeaux de nos principaux alliés.

10 JUIN :

Visite Officielle d'une délégation de vétérans américains de la 29ème division d'infanterie qui nous libéra en 1944. Cérémonie du souvenir à la Stèle de Porsliogan.

18 JUIN :

54ème anniversaire de l'Appel Historique du Général de GAULLE en présence des FFL conquétois. Cérémonie au monument aux morts suivie de la remise de la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur à J. Joseph SALAUN.

6 JUILLET :

Visite des vétérans de MERS-EL-KEBIR. Cérémonie au monument à 17h30 en présence des Officiers Marinières et d'une délégation des anciens combattants avec leurs drapeaux.

La population du CONQUET nombreuse, y compris les enfants des écoles, ont pris part à ces différentes cérémonies et nous nous en félicitons. Cette participation est encourageante pour les A.C. dont le rôle essentiel est d'assurer "La Mémoire Vivante" entre les générations, en honorant ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.

L'activité croissante de la section UNC - UNC/AFN du CONQUET et son efficacité s'inscrit dans l'esprit d'équipe qui règne au sein du bureau, qui tout au long de l'année oeuvre pour satisfaire au mieux ses adhérents et sympathisants de plus en plus nombreux chaque année (plus de 120 en 1994).

La prochaine assemblée générale qui se tiendra en novembre prochain mettra l'accent sur la participation des veuves d'A.C. pour lesquelles nous **devons** et **pouvons** apporter notre aide à beaucoup de niveaux et nous espérons que notre appel sera entendu et qu'une CANDIDATE au sein du bureau se manifestera, convaincus qu'une veuve sera mieux armée pour passer les messages. Une évolution importante dans ce domaine est déjà constatée dans de nombreuses sections départementales.

En effet, trop souvent elles connaissent mal ou pas du tout leurs droits, qui pourtant depuis quelques temps évoluent dans le bon sens grâce à l'action menée par nos dirigeants au plan national.

LE SOCIAL est aussi une de nos priorités :

- chômeurs en fin de droit (anciens d'AFN)
- aide financière aux défavorisés.
- cas sociaux.
- informations diverses sur les établissements réservés aux A.C.
(vacances, cures,...)

Notre journal, "LA VOIX DU COMBATTANT", est une source d'informations très intéressante dans tous les domaines.

Pour conclure, il faut savoir que toutes nos manifestations doivent leur réussite grâce à l'excellente collaboration de la municipalité avec notre association.

Pour tous renseignements, adressez-vous aux responsables du bureau :

- | | |
|--------------------------|--------------------|
| - Jean Pierre KEROUANTON | Président |
| - Alfred LE GLOAHEC | Vice Président |
| - Jacques LE GALL | Vice Président |
| - Robert TEFAINE | Secrétaire |
| - Auguste LE BRIS | Secrétaire adjoint |
| - Yves APPRIOU | Trésorier |
| - Louis GUIRIEC | Trésorier adjoint |
| - Pierre LENAFF | Membre |
| - Yves TANGUY | Membre |
-

LES VACANCES

*Voici la belle saison, bientôt les vacances,
De toutes parts viendront nous voir des gens d'ailleurs
Pour contempler les côtes et la mer immense,
Et sur le port, les belles prises des pêcheurs.*

*Cette année, pardonnez-nous amis visiteurs
Les travaux en cours peut-être vous gêneront
Mais pour accueillir au mieux les villégiateurs
Nous souhaitons que Le Conquet soit leur fleuron.*

*Nous les Bretons, aimons la nautre sauvage,
Mais pour l'adapter à notre labeur présent
De préférence à tous ces bétonnages
Se mêlant à la côte : un enrochement.*

*Vous qui passez si vite sur vos quatre roues,
Arrêtez-vous et prenez le temps d'admirer
La mer si plaisante sans son noble courroux.
Laisant à votre esprit tout le temps de rêver.*

*Allemands à la recherche de souvenirs,
Anglais qui partez vers un soleil plus chaud,
Espagnols, Italiens, venez vous rafraîchir
Amis étrangers, goûter nos artichauts.*

*Nous voulons bien accueillant notre village
Pour ceux qui veulent venir jusqu'au bout du monde
Et nous souhaitons que leur charmant voyage
Reste vif dans leur mémoire vagabonde.*

R. GEOFFROY
Le Conquet - Juin 1994

DERNIERE MINUTE...
TROISIEME ET ESPERONS QUE CE SOIT LA DERNIERE
PRESENTATION DU DOSSIER DU PORT DEVANT LA
COMMISSION DES SITES LE VENDREDI 8 JUILLET

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMISSION DEPARTEMENTALE DES SITES,
PERSPECTIVES ET PAYSAGES

AMENAGEMENT DU PORT DU CONQUET

Rapport de présentation

Le nouveau dossier relatif à l'aménagement du port du Conquet présenté conjointement par le Département du Finistère et par la commune appelle les observations suivantes, complémentaires au rapport établi sur ce même sujet le 22 Février 1994.

Agrandissement du terre-plein de commerce.

Le département suggère que le choix entre un enrochement et un prolongement du quai pourrait résulter finalement des résultats de l'appel d'offre. Il convient de souligner que le prolongement du quai permettrait sans doute de disposer d'un plus grand volume, ce qui réduirait d'autant la quantité de matériaux qu'il faudrait clapser à la Grande Vinotière. La solution de réaliser un quai en retrait, telle qu'elle est suggérée par l'Architecte des Bâtiments de France, semble un peu compliquée visuellement et le dispositif ainsi créé risque d'être totalement inutilisable pour les accostages.

Le clapage dans le site classé de l'Archipel de Molène de blocs pouvant atteindre un mètre-cube constituera une modification substantielle de l'état du site, au sens de l'article 12 de la loi du 2 Mai 1930. En effet, les fonds actuels sont graveleux. En outre, la faune benthique devrait avoir à souffrir nettement de cette opération. Il ne semble cependant pas que ces modifications soient suffisantes pour modifier l'avis favorable précédemment proposé.

Dragage de l'arrière-port et mise en dépôt des matériaux.

Les matériaux issus du dragage de l'arrière-port en vue d'organiser le mouillage des bateaux de plaisance pourraient être stockés principalement dans une carrière située près du bourg de Ploumoguier, cette carrière étant actuellement utilisée comme décharge. Mais elle présente un volume insuffisant pour tout contenir, et la commune souhaite déposer le reste sur le site de Prat Melou Bras précédemment évoqué, soit en remblaiement des prairies humides épargnées par le dépôt précédent, soit en surélévation de celui-ci.

La solution consistant à remblayer la carrière de Ploumoguier et à déposer le reliquat des produits de dragage sur le remblai existant à Prat Melou Bras apparaît acceptable.

Rennes, le 28 Juin 1994



Jean-Yves DESDOIGTS
Inspecteur Régional des Sites

PREFECTURE DU FINISTERE

SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE

**3 Rue Ar Barz Kadiou - 29000 QUIMPER
Tél. : 98.96.32.02 - Fax : 98.64.21.67**

**26 Rue Camille Desmoulins - 29200 BREST -
Tél. : 98.80.03.40 - Fax : 98.44.08.64**

BREST, le 27 JUIN 1994

L'ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE

A

Monsieur le Préfet du Finistère

**Service de l'Environnement
Bureau de l'Urbanisme, des Sites et des
Enquêtes Publiques**

4 Rue Sainte Thérèse

29320 QUIMPER

COMMUNE DU CONQUET

Protection et Aménagement du port

Deuxième consultation de la Commission Départementale des Sites

RAPPORT DE L'ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE

La Commission Départementale des Sites a examiné, dans sa séance du 24 Février 1994, le dossier présenté par le Département relatif à la protection et à l'aménagement du Port du CONQUET.

A cette occasion, la Commission a émis un avis favorable au principe du prolongement de la digue, variante acropode, mais elle a demandé que l'aménagement du port fasse l'objet d'une analyse plus approfondie notamment sur les questions suivantes :

- . voie d'accès ;
- . terre-plein commerce ;
- . implantation de la gare maritime ;
- . zones de dépôts des produits de dragage ;

C'est à ces différentes questions que le présent dossier cherche à répondre successivement :

**La correspondance est à adresser à : M. l'Architecte des Bâtiments de France - Service
Départemental de l'Architecture - 26 Rue C. Desmoulins - 29200 BREST .**

1. Voie d'accès au port :

Il s'agit de la Rampe Sainte Barbe, qui descend de la Rue Sainte Barbe pour rejoindre le terre-plein 11,50 mètres plus bas, de la liaison de ce terre-plein avec la route de la corniche, située à mi-falaise, et du traitement général de cette partie de falaise.

Les bâtiments existants (gare maritime et abri du canot de sauvetage) sont démolis pour permettre l'allongement de la rampe Sainte Barbe (pente de 12 %) et son orientation plus parallèle à la falaise. La route de corniche est également rectifiée dans ses 20 premiers mètres pour être rallongée et rapprochée de la falaise.

Ces voies sont à sens unique.

L'accès des piétons s'effectue par une succession de terrasses, de rampes et d'embranchements parallèles aux rampes routières et partiellement distincts ;

L'ensemble présente une meilleure intégration que le projet précédent à la falaise et à la ville, par une disposition plus horizontale et étirée en terrasses et murs de soutènement successifs, par une plus grande attention accordée au cheminement des piétons, et par une unité de traitement et une échelle réduite des ouvrages apportées par les murs de pierre sèche utilisés partout, qui poursuivent les murs anciens du port.

Ce projet présenté ici au 200ème et qui répond à mes observations devra bien sûr être détaillé et précisé par des plans d'exécution, qui pourront m'être présentés avant travaux.

Sous cette réserve, je propose un avis favorable.

2. Terre-plein commerce :

Il s'agit du terre-plein existant situé au droit de la gare maritime actuelle et au départ de la digue Sainte Barbe ;

Il permet l'accès à partir de la rampe Sainte Barbe en assurant les conditions de circulation et de giration des véhicules ; il assure environ 30 places de stationnement ;

Le traitement de surface est simplifié par rapport au projet précédent, unitaire et indifférencié, sans ne plus être alourdi par des tracés routiers ; le revêtement de surface pourra être précisé aux plans d'exécution ;

Le projet prévoit la rectification du talus existant, par un talus en enrochements identiques mais parallèle et en retrait de 20 mètres par rapport au quai de commerce.

Cette disposition en retrait et rectifiée me paraît bonne et plus souhaitable qu'un terre-plein agrandi dans le prolongement du quai de commerce, car la surface est plus réduite et ce rétrécissement maintenu allège si possible et adapte mieux au site le départ de la digue Sainte Barbe et l'ensemble du terre-plein.

Le Département demande de lui réserver l'opportunité du choix entre talus en enrochements et quai vertical en béton en fonction des offres des entreprises. Cette possibilité me paraît acceptable si toutefois le terre-plein est maintenu dans les dimensions du projet présenté ici, en retrait du quai de commerce.

Sous cette réserve, je propose un avis favorable à ce projet de terre-plein.

La correspondance est à adresser à : M. l'Architecte des Bâtiments de France - Service Départemental de l'Architecture - 26 Rue C. Desmoulin - 29200 BREST.

3. Implantation de la gare maritime :

2 Implantations ont été envisagées : au départ de la digue Sainte Barbe, et au pied de la pointe, ou devant les postes à quai du commerce. Le Département retient ce deuxième emplacement, moins exposé à la mer et correspondant au fonctionnement du Service Maritime Départemental (embarquement et débarquement des passagers et du fret) ;

Ce futur bâtiment permettrait également d'atténuer, en la meublant, la grande surface du terre-plein réalisé.

Je propose un avis favorable.

4. et 5. Déroctage du port et clapage en mer (maîtrise d'ouvrage départementale) Dragage de l'arrière-port et mise en dépôt à terre (maîtrise d'ouvrage communale)

L'Architecte des Bâtiments de France émet un avis favorable sous réserve de l'avis de l'inspecteur des Sites sur les compatibilités avec l'environnement naturel ;

Je rappelle d'autre part mes observations précédentes relatives à la digue Sainte Barbe et au port de plaisance :

. pour la digue :

- . le traitement de surface, l'aspect et la couleur des acropodes devraient être précisés et adaptés le plus possible au site ;
- . le traitement de chaussée, de parapet et du feu de la digue devrait être précisé, affiné et rapproché des caractéristiques du port ancien ;
- . ces précisions pourraient être apportées et vérifiées au stade des plans d'exécution ;

. pour le port de plaisance :

- . le traitement des accès, des stationnements d'annexes et de véhicules et des éventuels équipements d'accompagnement devraient être précisés ;

Je rappelle enfin la conclusion de mon avis précédent :

Ces ouvrages sont situés en site classé (domaine maritime). Ils constituent, par leur importance, une atteinte évidente à l'intégrité et au caractère de celui-ci. La question de sa pérennité se pose donc et devrait être soumise à la Commission Supérieure.

L'ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE,

Christophe GARRETA

**La correspondance est à adresser à : M. l'Architecte des Bâtiments de France - Service
Départemental de l'Architecture - 26 Rue C. Desmoullins - 29200 BREST -**

**Lettre de Madame Vera WATT soeur de John OWEN,
Commandant de bord de l'avion abattu à Porsliogan le 6 juillet 1943
à
son correspondant français.**

Je vous traduis ci-après quelques extraits de ces courriers. "... pourriez-vous, transmettre, soit individuellement, soit collectivement... l'expression de nos plus profonds remerciements pour le grand honneur qu'ils ont rendu au frère de Mme WATT et à ses quatre membres d'équipage, en érigeant ce mémorial qui domine la plage de Porsliogan où ils ont perdu la vie. Transmettez aussi les remerciements de Madame WATT pour la paix de l'esprit que cela lui procure, de savoir que la paroisse a assuré le repos éternel de son frère et de trois de ses hommes en les inhumant à une telle place d'honneur, juste en face du porche de la chapelle, où elle n'a pas manqué de remarquer lors de ses rares visites à Lochrist, les fleurs déposées par les gens de votre commune en signe d'amitié et de reconnaissance.

"Je vous écrirai ultérieurement pour compléter les informations que vous possédez sur cet évènement de guerre de la Royal Air Force".

"Naturellement, nous aimerions, (si cela nous est possible), assister aux commémorations prévues dans le courant de l'année".

Signé : Group Captain DGH Spencer, CBE, RAF, en retraite.

Je vous avais signalé que tous deux sont âgés respectivement de 83 et 86 ans, mais sont restés très alertes.

Je vous transmets maintenant la traduction de la lettre que m'a écrite Madame WATT :

"...Que puis-je dire ? Les mots me manquent, et je ne sais comment vous remercier de m'avoir communiqué ces détails sur la mort de mon frère John, et celle des quatre membres de son équipage, et également pour les photos des tombes et du Mémorial à la baie de Porsliogan.

"Je suis extrêmement touchée, ainsi que ma famille, de savoir que la Municipalité du Conquet, afin de commémorer le cinquantième anniversaire, a organisé cette cérémonie du souvenir et a érigé une colonne de pierre afin de réaliser ce mémorial sur la plage.

"C'est extraordinaire de penser que toutes ces personnes n'ont pas oublié, et ont honoré la mémoire de ces jeunes hommes inhumés dans votre sol, loin de leur maison.

"Il y a plusieurs années maintenant que je ne me suis rendue au cimetière de Lochrist. Nous y avons rencontré une dame qui nous avait expliqué comment les tombes sont entretenues. Je me souviens de son nom, c'était Madame Jean RAGUENES. J'avais apporté des fleurs de notre jardin, ici, pour les déposer sur la tombe. Mon frère a grandi ici, et aimait profondément Sea Mills. (Sea Mills est le nom de la maison de la famille OWEN, où John a vécu, et où demeure toujours Vera).

"Je n'ai pas encore visionné la cassette vidéo, car je veux réunir toute ma famille pour entendre ensemble pour la première fois la cérémonie au Mémorial.

"...Je garderai toujours comme un trésor ce dossier que vous m'avez envoyé, et moi-même et ma soeur, ainsi que la femme de John et sa fille éprouvons un profond sentiment de gratitude pour ce que vous avez fait et pour les grands honneurs rendus à ces jeunes hommes.

"Je suis en contact avec la fille de John, qui avait trois ans à ce moment, et qui a elle-même maintenant trois fils, deux qui sont adultes, et un qui est toujours à l'école.

"Ma soeur également, maintenant âgée de 88 ans, est profondément émue de savoir que tout cela a eu lieu, elle vit près de Chichester, dans le Sussex, et dès que je serai rétablie, (de ma grippe), j'irai la voir et lui montrer les photos et les documents.

"Je vous prie de m'excuser de ne pas vous écrire en Français, mais je ne possède pas suffisamment votre langue.

Signé : Madame Vera WATT
"Sea Mills"
St Issey, Wadebridge
Cornwall, GB

